
La découpe des Coursus - le cours principal

La découpe des cursus en année d'études n'existe plus dans la mesure où la réussite d'une année n'est plus formellement valorisée.

Toutefois, les études restent organisées en **blocs** correspondant aux anciennes années d'études.

Les programmes annuels d'études respecteront, tant que se faire se peut, la découpe en blocs de 60 crédits.

Pour qu'il soit général à tous les cursus, le terme utilisé pour identifier le cours d'instrument, le cours de chant pour les cursus de chant, de composition, de direction, d'Interprétation dramatique sera **COURS PRINCIPAL**

Le cours principal de votre programme d'études annuel détermine le bloc dans lequel vous êtes inscrits.

Si l'UE Flûte 602 est dans votre programme d'études annuel, vous êtes dans le bloc 2, tous les cours du bloc 1 que vous n'avez pas encore validés sont des UE "en retard", celles que vous pourriez éventuellement avoir du bloc 3 sont des UE "en avance" (ou anticipées).